

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2021

DECISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

1) DIA

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
20N218	SAEIM Bassin Pàm	367 rue Désiré Ferry	X 289	Vente amiable	67 000 €
20N219	MANGIN Nicolas	22 B Place du Paradis	AS 410	Vente amiable	72 000 €
20N220	KUFFLER Olivier	57 Rue Pasteur	AB 263	Vente amiable	85 000 €
20N221	COURTIER Fabrice	68 Av Général Patton	AV 86	Vente amiable	285 000 €
20N222	SYNDICAT COPROPRIETAIRES	12 Rue Clémenceau	AS 661	Vente amiable	1 €
20N223	SCI MAILLARD	Allée Camille Maillard	Y 760 Y 763	Vente amiable	120 000 €
20N224	SAEM Bassin Pàm	L'EMBISE	X 270 X 301	Vente amiable	63 500 €
20N225	FORIGNON Yannick - ERMANN Sébastien	Avenue Georges Guynemer	AE 223 AE 224 AE 225 AE 246	Vente amiable	107 600 €
20N226	VESTA ESPACE	813 Rue Bois le Prêtre	AY 194	Vente amiable	55 000 €
20N227	JOURDAN Philippe	268 Rue du Père Hilarion	AV 432 – 433 – 498 – 601 – 612 – 738 – 740 - 742	Vente amiable	309 000 €
20N228	HOCQUARD LAJOUX Pascal	40 Rue Hanzelet	AC 77	Vente amiable	125 000 €
20N229	BUSIER Jean-Claude	20 Rue Hanzelet	AC 66	Vente amiable	40 000 €
20N230	SAEM Bassin Pàm	L'Embise	X 304	Vente amiable	94 000 €
20N231	SIMON Etienne	Rue Clémenceau	AS 221	Vente amiable	12 000 €

20N232	FERREIRA GONCALVES VASCO Carlos	85 Rue Pasteur	AB 241	Vente amiable	85 000 €
20N233	IHH	Rue de Verdun	AT 110	Vente amiable	110 000 €
20N234	SCI LE PARTERRE	AV GEORGES GUYNEMER	AE 223 AE 224 AE 225 AE 246 Lots 310 ; 359	Vente amiable	77 000 €
20N235	CAROLE ZINGERLE	14, Rue Châtel	AL 1	Vente amiable	128 000 €
20N236	SCI LE PARTERRE	AV GEORGES GUYNEMER	AE 223 AE 224 AE 225 AE 246 Lots 124 ; 131	Vente amiable	62 640 €
20N237	SUTTER MURIELLE	16 Rue Lemud	AS 150	Vente amiable	146 000 €
20N238	SCI le PARTERRE	Av Georges Guynemer	AE 223 AE 224 AE 225 AE 246 LOTS 154 et 160	Vente amiable	85 000 €
20N239	Yannick MALBRUN	435 Rue de la Treiche	AI 435	Vente amiable	172 000 €
20N240	TAJETTI Bernard	48 Rue Gambetta	AC 536	Vente amiable	67 000 €
20N241	LEFEBRE Immobilier	1 Allée Georges Bizet	AH 207	Vente amiable	205 000 €
20N242	LA PAGLIA Virginie	Route de Norroy Le Pilaumé	BE 21 F 34 F 28 F 33	Vente amiable	100 000 €
20N243	GRIHIER Grégory	7 Rue Thibaut II	AS 893	Vente amiable	50 000 €
20N244	SCI MANGINOIS	12 Rue Maréchal Joffre	AS 392	Vente amiable	60 000 €
20N245	SAEM Bassin Pàm	L'Embise	X 369, 370, 384, 386, 398, 401, 402	Vente amiable	57 500 €
20N246	Consorts PIOCHE	30 Rue Fabvier	AB – 146	Vente amiable	60 000 €
20N247	COURTIER Patrice	Chemin de Longebeau La Crosse	XA 1833 – 1830 – 1994 - 1995	Vente amiable	275 000 €
20N248	GAUDIOT Aline	132 Avenue de Metz	AI 142	Vente amiable	118 000 €

2) Décisions portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière :

- Mme REGNIER Françoise
- M. BEAUVAIS André
- M. LEMANSKI Jean
- M. PAHL Patrick
- M. D'AMORIN GONCALVES Ghislain
- M. EL BAROUDI Badr
- M. et Mme TOMASSONI Primo
- Mme METZELARD Monique
- Les enfants URBANOWICZ
- Mme ANGELINO Armede
- Mme VIGNERT Elisabeth
- M. MARECHAL Jean-Baptiste
- Mme NOWAK Annette
- M. JEANBLANC Michel
- M. BENHORA Kabenaouda
- Mme WLODARCZYK Pascale

3) Marchés – conventions – contrats :

Décisions portant sur :

- Décision modifiant l'acte ST 02 16112020, concernant un avenant au marché de maîtrise d'œuvre passé avec le cabinet d'architecture IDONEIS pour l'étude et le suivi des travaux de construction d'un gymnase au centre des sports, portant le coût définitif des travaux à 2.255.318,20 € HT et le montant des honoraires à 163.826,31 € au lieu de 138.023.60 € HT
- Une convention avec Solidarités Services pour le ramassage de papiers et déchets divers dans les rues de PONT-A-MOUSSON pour une valeur maximale de 10.000 € par an
- Une convention entre les communes de PONT-A-MOUSSON et PORT SUR SEILLE pour l'entretien des espaces verts de cette dernière, moyennant une redevance annuelle de 1 802.79 euros pour l'année 2021
- Un avenant au marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux passé avec ENGIE ENERGIE SERVICE ENGIE COFELY, le marché passant ainsi de 306.048,96 € HT à 310.250,26 € HT
- Une mission de maîtrise d'œuvre confiée au groupe ACANTHE dans le cadre de l'étude et du suivi des travaux de démolition – restructuration du bâtiment 1 du club de l'Amitié pour la somme de 66.192 € TTC
- Un contrat avec la société JURIDIS LAV-CAR pour l'entretien de la cabine de lavage du centre technique municipal moyennant un montant annuel de 971,60 € HT
- Un contrat avec la société SDI EXTRACTION VENTILATION concernant la maintenance des hottes de cuisine et des matériels rattachés à la salle socioculturelle pour un montant annuel de 1 033,80 € TTC
- Un avenant n° 1 au contrat passé avec INEO INFRACOM SNC portant sur la maintenance de la vidéosurveillance urbaine pour un montant annuel de 19.868.72 € TTC
- Un contrat avec la société CTR pour la mise à disposition d'un logiciel de gestion de la TLPE, pour un montant annuel de 1 900 € HT
- Une décision portant virement de crédits d'un montant de 30.000 €
- Un contrat de licence pour les logiciels suivants avec la société LOGITUD :

- Etat-civil pour 4 255 € HT par an
- Verbalisation pour 945.26 HT par an
- Police municipale pour 475.49 € par an
- Une convention avec l'association 30 millions d'Amis concernant l'identification et la stérilisation de 70 chats errants sur la commune pour un montant de 2.450 € au titre de l'année 2021

- **IV. Remerciements et divers :**

Je tiens à vous faire part des remerciements adressés au conseil municipal par :

- L'association AMI
- L'association les Amis d'HAMAP-humanitaire de Lorraine

pour la subvention accordée au titre de l'exercice 2020